

En page 7, important
sondage sur la famille!

Message de Luis Miranda

Maire d'arrondissement et conseiller de la Ville de Montréal

Nous travaillons à embellir votre été

Voilà, nous y sommes : l'été est arrivé! Tout le monde s'en réjouira. J'espère que vous profiterez des beaux jours pour vous détendre, resserrer vos liens familiaux, refaire le plein d'énergie et penser à vos projets pour la rentrée d'automne.

Je profite de l'occasion pour vous faire part de certaines décisions administratives qui devraient rendre votre saison estivale plus agréable.

Gratuité à la carte

Bonne nouvelle : la carte de citoyen est désormais gratuite, sauf dans le cas d'une carte perdue qu'il faut remplacer. Qu'il s'agisse d'une nouvelle carte ou d'un renouvellement, c'est gratuit!

Comme vous le savez, la carte de citoyen est nécessaire pour emprunter les nombreux documents offerts à la bibliothèque Jean-Corbeil et à la succursale du Haut-Anjou.

En plus de vous proposer des livres, des DVD, des disques, des vidéos et des CD-ROM, la bibliothèque Jean-Corbeil vous offre une foule de services : accès à un parc informatique, spectacles, clubs de lecture, rencontres littéraires, initiations à Internet et à la recherche. Dorénavant, tout ça sera gratuit!

Heures d'ouverture prolongées

La bibliothèque Jean-Corbeil et sa succursale ne sont jamais ouvertes assez longtemps au goût des bibliovores! Pour satisfaire leur appétit insatiable, nous ouvrirons les portes de la succursale du Haut-Anjou quatre heures de plus par semaine par rapport à l'horaire d'été de l'an dernier. Pour en savoir plus sur les heures d'ouverture, consultez la rubrique consacrée à la bibliothèque, ailleurs dans ce bulletin.

Aménagement urbain

Parc du Bocage

Nous avons demandé des soumissions pour la démolition du chalet et de la pataugeoire existants, ainsi que pour la construction d'un nouveau chalet, de jeux d'eau et de jeux pour les enfants. La phase 1 de ce programme de revitalisation sera réalisée cette année, et la phase 2 le sera en 2007.

Resurfaçage des rues

Chaque année, votre administration fait le maximum pour entretenir, réparer ou refaire les rues qui ont été le plus affectées par nos hivers rigoureux. Cet été, si notre budget nous le permet, nous prévoyons resurfaçer les artères suivantes : la rue Bombardier (du boulevard Les Galeries d'Anjou jusqu'à l'arrondissement de Saint-Léonard) ainsi que les avenues de la Mayenne et de Chemillé. La place Chanceaux sera également refaite, égouts et aqueduc compris. Tout cela sera réalisé en fonction des diverses soumissions que nous recevrons. Et si des disponibilités financières le permettent d'autres rues seront ajoutées à la présente liste.

À tous, je vous souhaite un très bel été.

Luis Miranda

Je suis toujours disponible pour discuter avec vous.

Vous pouvez me joindre au 514.493.8010.



Il est minuit moins cinq, Cendrillon!

Le Bal du 50^e

La Corporation du 50^e anniversaire présentera cet automne un bal spectaculaire pour marquer la fin des Fêtes du 50^e anniversaire d'Anjou. Nous espérons que vous serez des nôtres.

Le Bal du 50^e se tiendra le **7 octobre prochain**, au **Club de golf Métropolitain**, situé sur le boulevard du Golf. Au programme : repas gastronomique, vins choisis et danse au son d'un excellent orchestre de type *ballroom*. Une occasion inespérée pour chacune d'entre vous, mesdames, d'éblouir la galerie!

La tenue de soirée est obligatoire : robe du soir pour les dames et smoking (*tuxedo*) pour les messieurs. Il faudra cette fois laisser vos jeans ou vos chemises à carreaux à la porte! Vous pouvez venir en couple ou tenter de former une tablée, les convives étant regroupés par tables de huit personnes.

Billets : 150 \$ chacun. Pour réserver votre place, vous pouvez vous procurer un formulaire de réservation aux bibliothèques d'Anjou, aux Caisses populaires d'Anjou ainsi que sur le site Internet < www.anjou50.ca >. Votre paiement doit obligatoirement accompagner le formulaire dûment rempli. La soirée du 7 octobre promet de faire époque dans les annales d'Anjou. Ne serait-ce pas une belle occasion de venir y briller de tous vos feux?



Tournoi de golf du 50^e

Un autre événement important aura lieu dans le cadre des Fêtes du 50^e anniversaire : le **Tournoi de golf du 50^e**.

Cet événement, qui devrait rassembler quelque **144 golfeurs et golfeuses**, se tiendra le **jeudi 24 août**.

Nous souhaitons ardemment que vous veniez y faire montre de votre talent. Pour vous joindre à nous, vous devez vous procurer un formulaire de participation aux bibliothèques d'Anjou, aux Caisses populaires d'Anjou ainsi que sur le site Internet < www.anjou50.ca >. **Coût du billet : 150 \$** (incluant golf, voiturette et souper).

Ne tardez pas, car le nombre de places est limité!

Richard Quirion et Luis Miranda

Résolument tournés vers l'avenir

Un désir commun de servir

Ironiquement, Richard Quirion et Luis Miranda ont tous deux milité dans le parti du maire qu'ils ont remplacé par la suite. Tout comme les maires précédents, ils ne sont pas nés d'Anjou mais, dès leur arrivée ici, ils ont choisi de servir leurs nouveaux concitoyens en laissant une signature qui soit propre à leur administration.



Richard Quirion arrive à Anjou comme jeune professionnel. Il tâte de la politique au contact d'un ancien conseiller municipal, après s'être engagé dans diverses activités, dont le Festival des pluies. Élu maire en 1989, il occupe ce poste durant deux mandats successifs avant de se retirer, comme il l'avait promis en acceptant son poste.

Luis Miranda s'installe à Anjou après avoir été pompier à la Ville de Montréal. Il succède à Quirion en 1997, devenant le premier maire de l'arrondissement. Près de dix années plus tard, son ambition de servir ses concitoyens ne se dément toujours pas. Il a été réélu, ainsi que tous les conseillers de son parti, lors des élections municipales de 2005.

L'économie au ralenti sous Quirion

Les administrations des maires Quirion et Miranda sont toutes deux marquées par des circonstances indépendantes de leur volonté, imposées de l'extérieur et risquant d'entraver, du moins en partie, leur désir d'améliorer la situation d'Anjou et de ses citoyens.

Dans les années 1990, l'économie connaît un ralentissement important : inflation et chômage sont à l'ordre du jour, compliquant la situation financière de la municipalité. Plusieurs des projets entrepris à l'arrivée de Richard Quirion à la mairie doivent être reportés jusqu'à ce que la situation économique permette un redémarrage. Pensons entre autres au projet du golf métropolitain et à celui du parc d'affaires.

Les annonces de « première pelletée de terre » et d'investissements sont rares à l'époque. À la mairie, on fait le maximum pour que le fardeau fiscal demeure aussi léger que possible pour les contribuables. À cette fin, des réformes administratives et des resserments dans les services sont entrepris : il s'agit de préserver l'enviable situation d'Anjou parmi les villes de l'est de l'île de Montréal.

Dans le cadre du

50^e anniversaire d'Anjou,

l'historien François Hudon a

mené des recherches pour

percer les mystères de

notre arrondissement.

Après avoir traité des

principaux événements qui

ont marqué les règnes des

maires Ernest Crépeault et

Jean Corbeil, il rappelle les faits

saillants de nos deux plus

récentes administrations,

et trace un court bilan

des cinquante premières

années d'Anjou.



M. François Hudon,
historien



Les fusions municipales sous Miranda

Pour le maire d'arrondissement Luis Miranda, la situation est fort différente. Du point de vue économique, la récession est terminée, et la municipalité baigne littéralement dans une atmosphère de développement et d'investissements. Pensons particulièrement au nouveau parc d'affaires, la version moderne, planifiée et aménagée de l'ancien parc industriel des années 1960.

Toutefois, Luis Miranda doit affronter une tempête historique : le projet des fusions municipales. Piloté par le gouvernement québécois, qui souhaite réformer la fiscalité municipale, ce projet anime les débats de 1999 jusqu'à sa matérialisation, en 2002. La population redoute une perte de son identification à la municipalité ainsi qu'un éloignement du pouvoir décisionnel. Finalement, le projet est adopté et, malgré un certain malaise chez une partie de la population, les Angevins et leurs représentants choisissent de se tourner résolument vers l'avenir et de relever le beau défi qui consiste à travailler à assurer notre avenir collectif de concert avec les autres résidents de l'île de Montréal.

L'engagement communautaire : une constante

Même si son histoire est jeune, deux constantes se dégagent des 50 premières années d'existence d'Anjou. La première a trait au caractère rassembleur et participatif de sa population. Anjou a toujours su s'illustrer par l'engagement de ses citoyens tant sur la scène politique que dans les activités culturelles, sportives et de loisirs. L'empressement de bénévoles et d'animateurs à organiser des activités pour les jeunes est une constante dans notre histoire. Dans les années suivant la fondation, les loisirs ne sont pas la priorité des administrateurs, mais les Angevins se mettront très vite à fonder des associations très diversifiées.

Rapidement, celles-ci en viennent à couvrir un ensemble de domaines afin de satisfaire les goûts de la majorité de la population. Elles permettront l'éclosion de talents qui seraient peut-être demeurés cachés autrement.



Des traditions s'enracinent au fil des années : Festival des pluies, Fêtes de la rentrée, concours Maisons fleuries, défilés du père Noël, tournois pee-wee de baseball et de hockey, Jeux du Québec, etc. Et n'oublions pas les nombreuses activités culturelles mises sur pied par la bibliothèque Jean-Corbeil et par la Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social.

Des finances en santé : une autre constante

La seconde constante de l'histoire d'Anjou réside dans le souci de ses administrateurs de préserver sa bonne situation financière. En 50 ans, malgré les fluctuations économiques, malgré aussi certaines erreurs commises de bonne foi, la santé financière de la municipalité ne s'est jamais démentie. Anjou a même établi des records de baisses de comptes de taxes certaines années et a connu des budgets à croissance zéro alors que l'inflation atteignait des records historiques de 20 %.

Les trois derniers maires d'Anjou ont su planifier le développement de la municipalité sur une base réaliste et à long terme. Contrairement à d'autres administrations se dotant d'équipements flamboyants et d'infrastructures luxueuses pour s'attirer les faveurs des citoyens, à Anjou on a plutôt cherché à favoriser la venue d'entreprises dans le parc industriel, à ne pas endetter la municipalité, tout en rendant la vie agréable aux citoyens grâce à des activités et à des services diversifiés.

Nos élus ont tous été conscients que la municipalité est la plus en mesure de répondre aux attentes les plus immédiates des citoyens : déneiger les rues, ramasser les ordures ménagères, répondre aux alertes d'incendie, etc. Ils n'en ont pas oublié pour autant qu'il leur appartient de préserver l'autonomie municipale et qu'il leur faut administrer en tenant compte du très fort sentiment d'appartenance qui anime tous les Angevins, qu'ils soient descendants de familles ancestrales ou nouveaux arrivants dans notre bel arrondissement.

Bureau du citoyen

Il sera fermé pendant la période estivale. Il rouvrira ses portes le deuxième samedi de septembre. Rappelons qu'il est situé au 7701, boulevard Louis-H.-La Fontaine.

Prochaine séance du conseil d'arrondissement

Les séances ordinaires du conseil d'arrondissement d'Anjou sont suspendues pour l'été. La prochaine séance aura lieu le mardi 5 septembre, à 19 h, à la salle du conseil de la mairie d'arrondissement, au 7701, boulevard Louis-H.-La Fontaine.

Tous les citoyens y sont les bienvenus.

Fermeture des bureaux administratifs

Les bureaux administratifs de l'arrondissement d'Anjou ainsi que la bibliothèque Jean-Corbeil et sa succursale seront fermés les lundis 26 juin et 3 juillet, à l'occasion de notre Fête nationale du Québec et de la fête du Canada.

Le Festival du 50^e : tout un succès!

Merci à tous les Angevins et Angevines pour leur participation active et soutenue!



Mon cher papa, c'est à ton tour...

Le dimanche 18 juin, ce sera à ton tour, papa, de te laisser parler d'amour!

Il est notre premier héros, notre modèle, celui vers qui on se tourne pour avoir un conseil ou pour réparer vite fait sa bicyclette. Celui qui sait tout faire, qui a réponse à tout et qui connaît toutes les solutions. Celui qui sera toujours là pour nous soutenir... et qui est plus fort que le père du voisin! Ça mérite une journée spéciale, non!

À tous les papas, les élus et les employés de l'arrondissement souhaitent une très heureuse fête des Pères!





Centre multifonctionnel

La population donne le feu vert!

L'automne dernier, le maire d'arrondissement Luis Miranda avait annoncé qu'une vaste consultation populaire serait menée en 2006 auprès des citoyens d'Anjou, préalablement à la réalisation de notre Centre multifonctionnel.

Comme promis, quatre séances de préconsultation ont été tenues au mois de mai dernier à l'école Jacques-Rousseau, à l'école Des Roseraies, au Centre communautaire Chénier et à l'école Saint-Joseph. La dernière séance a eu lieu le 16 mai.

Des rencontres couronnées de succès

Le but de ces rencontres était d'obtenir l'aval de la population avant d'effectuer des études de faisabilité plus poussées, de proposer un emplacement définitif et d'engager des dépenses pour réaliser le projet. Nous désirions rencontrer les Angevins pour connaître leur opinion, pour savoir ce qu'ils pensaient du Centre. Il était extrêmement important pour l'administration d'avoir l'opinion de la population à cette étape du projet car il devient de plus en plus évident, au fil des mois, que la réalisation du Centre exigera un effort financier supplémentaire de la part de tous les citoyens.

Ces rencontres avec les citoyens ont été couronnées de succès. Très stimulantes, tant par le nombre des participants que par la nature des interventions qu'on y a entendues, elles nous ont donné le feu vert que nous espérions. La population nous a dit en très grande majorité qu'elle veut le Centre, qu'elle y tient, que ce Centre fait partie de notre avenir et qu'elle est éventuellement prête à assumer les coûts de la réalisation du projet. On nous a dit de poursuivre notre démarche en toute sérénité. Ce que nous allons faire.



La prochaine étape

La prochaine étape pour le conseil d'arrondissement consiste à proposer aux Angevins un projet de Centre plus avancé, plus structuré. Nous comptons vous présenter, dans les mois qui viennent, des propositions concrètes.

Pour quel type de Centre opterons-nous? Aura-t-il la dimension prévue au départ? Abritera-t-il tous les services envisagés à l'origine? Quel sera son emplacement définitif? Quels seront les coûts prévus? Tout cela sera abordé dans nos propositions à la population.

Bien sûr, vous aurez encore l'occasion de vous prononcer sur ces propositions. Ce projet ira aussi loin que la population le voudra et, pour cela, la population angevine devra être consultée à chaque étape.

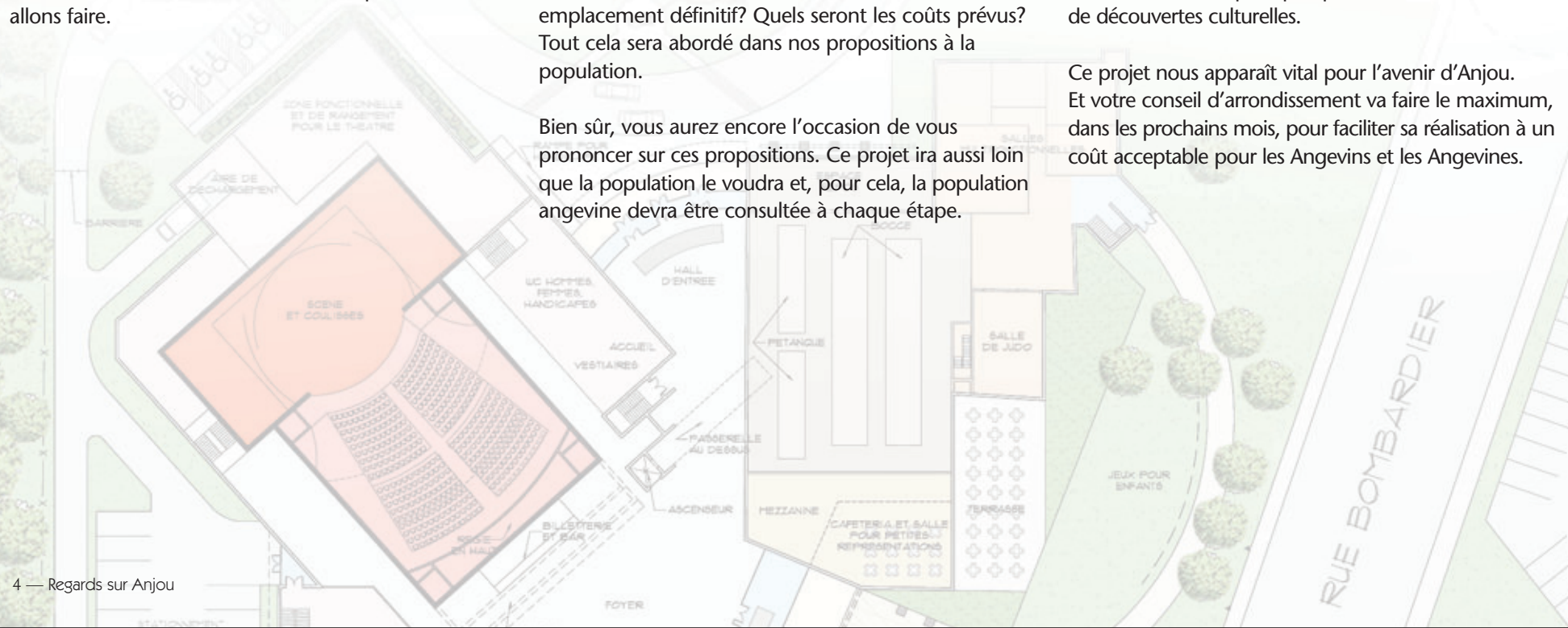
Ce Centre dont nous rêvons

Le Centre multifonctionnel est un rêve caressé depuis longtemps par les membres de l'administration, M. Luis Miranda en tête. Il nous paraît utile de rappeler les grandes lignes de notre projet, de notre rêve.

Le Centre que nous envisageons pour Anjou est un centre multifonctionnel. Cela signifie que nous souhaitons regrouper sous un même toit toute une foule d'activités à caractère social, sportif et culturel. Ces activités devront s'adresser à toutes les couches de la société angevine : familles, aînés, adolescents et jeunes adultes. Si l'on prend le cas des jeunes en particulier, Luis Miranda et son équipe voient là une occasion unique de leur fournir des loisirs sains et abordables sans qu'ils aient à quitter notre territoire.

Idéalement, le Centre devrait abriter une vaste salle communautaire. On pourrait y présenter des activités de divertissement de toutes sortes. Une salle de théâtre est également prévue. Bref, le Centre se voudra tout à la fois un lieu de fraternisation, de divertissement, de mise en forme, de pratique sportive, de relaxation et de découvertes culturelles.

Ce projet nous apparaît vital pour l'avenir d'Anjou. Et votre conseil d'arrondissement va faire le maximum, dans les prochains mois, pour faciliter sa réalisation à un coût acceptable pour les Angevins et les Angevines.



La nécessité du recensement

Cet été encore, les entreprises d'Anjou seront recensées par la Direction de l'aménagement urbain, du génie et des services aux entreprises. Deux étudiantes visiteront tous nos établissements d'affaires d'ici à la fin août.

Ce recensement annuel a plusieurs raisons d'être. Parmi celles-ci, rappelons l'importance pour l'arrondissement de :

Recensement des entreprises

- cibler les entreprises pouvant générer un risque pour la population;
- pouvoir joindre efficacement les entreprises en cas d'urgence (contamination de l'eau, etc.);
- pouvoir informer les entreprises en cas de travaux ou de coupure d'eau;
- permettre à la STM d'analyser correctement la demande pour le transport en commun.

La répartition de la force de travail

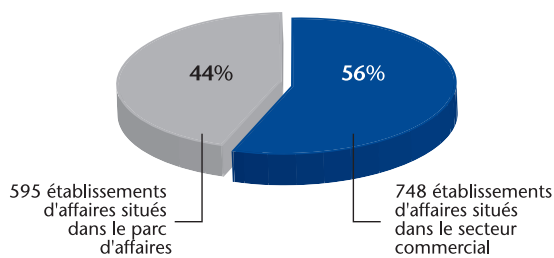
Encore une fois cette année, nous avons analysé avec soin les données du dernier recensement afin d'établir la répartition et le profil exacts des entreprises qui œuvrent dans notre arrondissement ainsi que le nombre et le type d'emplois qui y sont associés.

Les tableaux suivants font état de ces données. À la lecture de ces résultats, on comprend encore plus facilement pourquoi Anjou possède le deuxième parc industriel en importance au Québec.

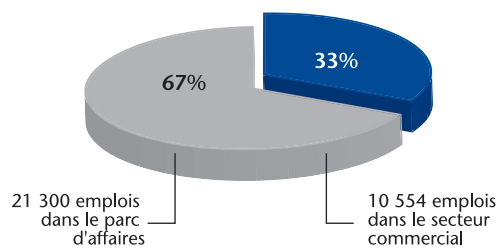
Une statistique intéressante : il y a dans notre arrondissement quelque 32 000 emplois pour une population d'environ 40 000 personnes. Un chiffre qui en dit long sur notre potentiel économique!

Pour tout renseignement concernant le recensement, on peut communiquer avec notre Direction au **514.493.5100** ou au **514.493-8086**.

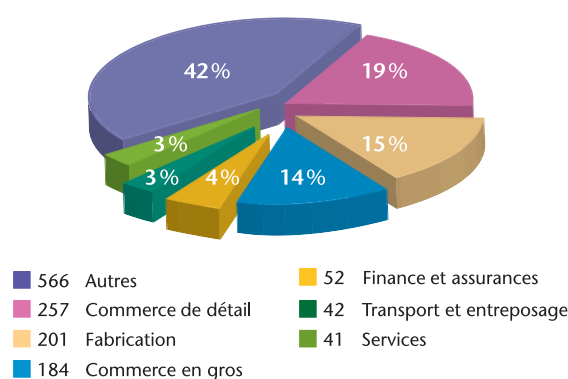
Répartition des établissements d'affaires sur le territoire
Total: 1 343



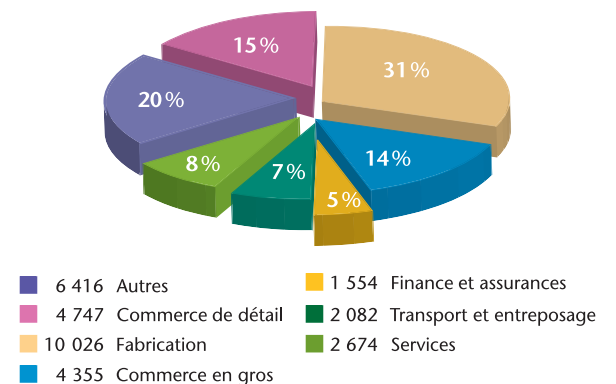
Répartition des emplois sur le territoire
Total: 31 854



Répartition des entreprises par secteur d'activités
Total: 1 343



Répartition des emplois par secteur d'activités
Total: 31 854



Prévention dans l'entreprise

M. Masse a invité tout particulièrement les entreprises d'ici à se familiariser avec l'Opération Identification des biens d'entreprise, une façon simple et efficace de sécuriser ses biens en les identifiant correctement.

Les Prix ESTim 2006

Le 11 mai dernier, lors d'une soirée animée par l'imitateur Jean-Guy Moreau, les lauréats des Prix ESTim 2006 ont été couronnés.

Les Prix ESTim sont une initiative de la Chambre de commerce et d'industrie de l'Est de l'île de Montréal. Ils visent à reconnaître les entreprises, organismes ou travailleurs autonomes qui se sont distingués au cours de l'année, tout en renforçant le sentiment de fierté des gens d'affaires de l'Est de l'île de Montréal à l'égard de leur région.

Sous la présidence d'honneur de M. Louis L. Roquet, président et chef de l'exploitation de Desjardins Capital de risque, le concours réunissait toutes les entreprises ou entrepreneurs qui ont une place d'affaires importante entre le boulevard Saint-Laurent et l'extrémité est de l'île de Montréal. À noter que le CLD d'Anjou a été particulièrement actif dans l'organisation du concours ainsi que dans le recrutement et le parrainage de plusieurs des finalistes et lauréats.

Finalistes et lauréats

Au total, 30 entreprises et entrepreneurs ont été finalistes cette année. Parmi ceux-ci, on compte dix entreprises d'Anjou : GCM Consultants (services), Synergie Gaz & Soudure (services), Axium inc. (innovation), Les Services Ménagers Roy Itée (innovation), Imprimerie Web Ex inc. (projet d'investissement), Atelier Abaco inc. (économie sociale), Déménagement Performance PMI inc. (entrepreneurship au féminin), Novabrik International inc. (exportation), Dracolite (travailleur ou travailleuse autonome).

Un jury composé de 17 bénévoles, membres de la Chambre, a finalement déterminé le 11 mai les lauréats dans chacune des 11 catégories du concours. Six de ces lauréats sont des entreprises ou des entrepreneurs d'Anjou.

Place aux lauréats angevins!

Entreprise de services : Synergie Gaz & Soudure inc.
 Entrepreneurship au féminin : Déménagement Performance PMI inc.
 Exportation : Novabrik International inc.
 Innovation : Axium inc.
 Projet d'investissement : Imprimerie Web Ex inc.
 Travailleur(euse) autonome : Dracolite

Félicitations à tous les gagnants! Et bonne chance à toutes nos entreprises et entrepreneurs qui participeront au concours des Prix ESTim 2007!



Le mardi 16 mai 2006 avait lieu, au Centre Renaissance, un dîner-causerie réunissant des officiers du Service de police de Montréal (poste de quartier 46), dont le commandant Denis Caouette, des représentants du monde économique d'Anjou et le maire de l'arrondissement d'Anjou, M. Luis Miranda.

Le sujet : les services offerts aux nouvelles entreprises par notre Service de police. M. Christopher Masse, du Conseil d'administration pour la prévention du crime de Montréal, était sur place pour sensibiliser les participants à l'importance de la prévention en entreprise. Selon la police, la prévention est un investissement très rentable pour toute société. En effet, les vols peuvent handicaper lourdement la capacité opérationnelle d'une entreprise, quelle que soit sa taille.

Des outils pour l'économie sociale

Dans le cadre de la mise en application de son plan d'action local pour l'économie et l'emploi (PALÉE), le CLD d'Anjou a organisé le 30 mars dernier, en collaboration avec le ROCHA, une séance de sensibilisation à l'économie sociale. Le but de cette activité, à laquelle participaient activement le Réseau d'investissement social du Québec (RISQ) et le Chantier de l'économie sociale, était de faire connaître l'économie sociale aux acteurs du développement de la région.

Qu'est-ce qu'une entreprise d'économie sociale? C'est une entreprise qui conjugue une mission économique avec une mission sociale. Une entreprise qui n'a pas que le profit et la rentabilité comme buts. Une entreprise qui se veut au service de la collectivité, qui utilise un

processus de décision démocratique et qui affirme la primauté des personnes et du travail sur le capital.

Les conférenciers invités ont dressé un portrait de la situation de l'économie sociale au Québec. Ils se sont également employés à faire connaître les organismes qui aident les entreprises d'économie sociale à disposer d'outils et de moyens pour démarrer et se développer, au même titre que les entreprises d'économie marchande. Les participants se sont montrés particulièrement réceptifs à une telle forme d'assistance.



Le compostage de A à Z

Vous voulez en savoir davantage sur le compostage et ses nombreux avantages? Nous sommes là pour vous informer!

Les Angevins sont de plus en plus nombreux à récupérer les matières organiques résiduelles pour en faire du compost, qu'ils utilisent ensuite dans leurs jardins, leurs potagers et leurs plates-bandes. Moins de matières organiques dans les installations sanitaires signifie un traitement moins coûteux des eaux usées. Et moins de matières organiques dans les déchets domestiques représente une diminution des coûts d'enfouissement.

Séance d'information le 4 juillet

Une séance d'information sur le compostage domestique, organisée par l'arrondissement d'Anjou, aura lieu le mercredi 4 juillet, de 19 h à 22 h, au deuxième étage du Centre Roger-Rousseau, au 7501, avenue Rondeau. Pourquoi composter? En quoi consiste la méthode? Que peut-on composter? Vous obtiendrez des réponses à toutes vos questions ce soir-là.

Un bac à bas prix

Les personnes intéressées pourront se procurer un bac à compost d'une capacité de 300 litres, au prix réduit de 34,50 \$, taxes incluses (prix habituel : 80 \$). Ces bacs en plastique recyclé sont garantis 10 ans. Pour en acheter un lors de la séance d'information du 4 juillet, remplissez le formulaire ci-joint et retournez-le avant le 30 juin à l'adresse suivante, accompagné d'un chèque de 34,50 \$ à l'ordre de la Ville de Montréal.

Arrondissement d'Anjou, Direction de l'aménagement urbain, du génie et des services aux entreprises, 7171, rue Bombardier, Montréal H1J 2E9.

Renseignements : 514.493.5134.

Pré-inscription

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Ville : _____

Code postal : _____

Tél. (dom.) : _____

Tél. (bur.) : _____

Nbre de personnes présentes : _____

On peut avoir une belle pelouse sans pesticides!

Le Règlement sur l'utilisation des pesticides de la Ville de Montréal est en vigueur à Anjou depuis l'an dernier. Finis les pesticides qui perturbaient l'équilibre de l'environnement et comportaient des risques pour la santé humaine!

Bien qu'il proscrive toute utilisation de pesticides à l'extérieur des bâtiments, ce règlement n'interdit pas le recours à des solutions de rechange écologiques. Vous pouvez utiliser certains produits non toxiques autorisés, tels que des biopesticides reconnus par l'Agence fédérale de réglementation de la lutte antiparasitaire, des huiles minérales ou des ingrédients actifs autorisés à l'annexe II du Code de gestion des pesticides.

Vous pouvez aussi et surtout limiter l'emploi de tous ces produits en gardant votre pelouse en santé. Les conseils suivants vous y aideront.

Tondez haut, souvent, et laissez les rognures au sol. Une pelouse tondue trop court est vulnérable à la sécheresse et à l'envahissement par les mauvaises herbes. La hauteur de tonte idéale se situe autour de 7,5 cm. Seule la première coupe du printemps et la dernière tonte de l'automne doivent être plus courtes.

Aigüisez régulièrement vos lames de tondeuse. La pelouse aura meilleure apparence, sera plus résistante aux maladies et repoussera plus facilement avec une taille nette, favorable à une meilleure cicatrisation. Ne tondez pas une pelouse humide. La coupe est plus nette et les rognures sont mieux réparties sur l'ensemble de la pelouse lorsqu'elle est sèche.

Arrosez en profondeur et au besoin. Une pelouse qui manque d'eau cesse de croître. En général, vous n'aurez pas besoin de l'irriguer avant la fin du mois de juin. Par la suite, il faut le faire plus ou moins régulièrement, selon le degré de sécheresse du sol. Évitez d'arroser en mi-journée quand il fait chaud. Car jusqu'à 50 % de l'eau s'évaporera avant de pénétrer dans le sol. Désalétez votre pelouse le matin ou, à défaut, en début de soirée.



Aérez les sols compacts. Vous permettez ainsi une meilleure pénétration de l'air, de l'eau et des engrais. Enfoncez un crayon de 10 à 15 cm dans votre pelouse humide. Difficile? Alors votre gazon est trop compact et a besoin d'être aéré.

Terreautez avec du compost. Le compost enseme le sol en micro-organismes, auxquels il sert d'abri et de nourriture. Il améliore la structure du sol, il équilibre le pH et fournit les éléments nutritifs essentiels aux végétaux.

Fertilisez avec un engrais naturel. Les engrais naturels peuvent être d'origine organique et minérale (roches broyées). Ils contiennent les trois principaux éléments nutritifs dont la pelouse a besoin, soit l'azote, le phosphore et le potassium.

Ensemelez les espaces dénudés. Réensemencez rapidement là où la pelouse est morte ou clairsemée, car les herbes indésirables s'installent facilement sur un sol nu. Le mois de mai ainsi que la période s'étendant entre la mi-août et la mi-septembre sont les meilleurs moments pour agir.

Contrôlez les herbes indésirables. Une pelouse saine et bien entretenue réduira la prolifération des herbes indésirables. L'idéal est d'arracher ces herbes dès leur apparition, avant que le terrain n'en soit envahi.

Tolerez certains parasites. Une pelouse en santé peut supporter la présence d'un certain nombre de parasites. N'intervenez que lorsque les ravageurs et les maladies mettent vraiment la santé de la pelouse en péril. Ainsi, les prédateurs et les parasites qui s'attaquent aux ennemis des plantes auront le temps de se mettre à l'œuvre.

En terminant, nous vous proposons la recette d'un mélange maison que vous pourriez vaporiser sur votre pelouse pour lutter contre des insectes indésirables.

Dans un mélangeur, incorporez un bulbe d'ail complet, un petit oignon, 15 ml de poivre de Cayenne et un litre d'eau. Mélangez bien, puis laissez reposer une heure pour que les matières en suspension puissent se déposer. Passez à travers un filtre à café, puis ajoutez 15 ml de savon liquide. Versez dans un vaporisateur et utilisez au besoin contre les insectes indésirables.

La majorité de ces conseils sont tirés du Feuillet horticole du Jardin botanique de Montréal. Pour en savoir plus, consultez le < www.ville.montreal.qc.ca/jardin/carnet >.

Montréal
sans
pesticides
naturellement!



Les arbres, c'est du sérieux à Anjou!

Les arbres publics et privés constituent une richesse collective pour notre arrondissement. Ils procurent de l'intimité, donnent du caractère à nos artères, améliorent la qualité de l'air et permettent d'économiser sur les coûts de chauffage et de climatisation, tout en augmentant la valeur des propriétés.

La présence des arbres participe grandement à la qualité de vie dans notre arrondissement. C'est pourquoi, en conformité avec la politique de l'arbre et le plan d'urbanisme de la Ville de Montréal et afin de protéger notre patrimoine arboricole, l'arrondissement d'Anjou a amendé son règlement de zonage en y intégrant des règles relatives à :

- l'abattage des arbres dans une cour avant;
- la protection des arbres lors de travaux de construction et de démolition.

Abattage des arbres dans une cour avant

Désormais, sur un terrain privé, un certificat d'autorisation est requis pour l'abattage d'arbres dans une cour avant et sur un terrain sans construction. Ce certificat d'autorisation ne peut être délivré que pour des raisons particulières :

- l'arbre peut causer un dommage aux biens;

- l'arbre est mort ou atteint d'une maladie mortelle;
- l'arbre est situé dans une aire où se construit un bâtiment;
- l'arbre est une nuisance pour la croissance et le développement des arbres voisins faisant partie d'un bosquet;
- l'arbre est un risque pour la sécurité publique.

Le requérant doit fournir des pièces justificatives démontrant la nécessité de l'abattage. De plus, lorsque l'arrondissement autorise l'abattage d'un arbre, un nouvel arbre doit être planté dans un délai de six mois.

Protection des arbres lors de travaux

Lors de travaux de construction ou de démolition, un propriétaire doit veiller à la protection des arbres sur sa propriété en utilisant des méthodes appropriées de protection des branches, des troncs et des racines. Ces méthodes seront communiquées au propriétaire par les préposés à l'émission des permis de l'arrondissement lorsque la demande de construction ou de rénovation sera faite.

Pour en savoir plus, communiquez avec le Service d'aménagement urbain, du génie et des services aux entreprises, au 514.493.5115.

Collecte de RDD

Collecte de rebuts

Il y a deux façons pour les Angevins de se débarrasser en toute sécurité de leurs résidus domestiques dangereux (RDD).

La collecte itinérante annuelle

La collecte itinérante de la Ville de Montréal aura lieu aux dates et aux endroits suivants :

- parc Roger-Rousseau, le samedi 8 juillet, de 9 h à 17 h;
- parc Lucie-Bruneau, le vendredi 20 octobre, de 12 h à 20 h.

Entre-temps, nous vous conseillons de garder vos RDD en lieu sûr. Pour en savoir plus, téléphonez au 514.493.5134.

L'Éco-centre Rivière-des-Prairies

Si vous ne pouvez vous débarrasser de vos RDD lors de la collecte itinérante, vous pouvez le faire à l'Éco-centre Rivière-des-Prairies, situé au 11400, rue Léopold-Christin, à l'arrière de la cour du Service de la voirie du 9255, boulevard Henri-Bourassa Est (entre les boulevards Rodolphe-Forget et Rivière-des-Prairies).

Horaire d'été (du 15 mars au 14 octobre)

Du mardi au vendredi, de 9 h à 18 h
Samedi et dimanche, de 9 h à 17 h
Fermé le lundi

RDD admissibles

Aérosols (contenants sous pression de toutes sortes), acides (poli à métal, pâte à souder, teinture pour le bois, engrais,

désinfectants), bases (produits pour déboucher les conduits de plomberie, produits pour la photographie, mercure des thermomètres ou des fluorescents, nettoyants à tapis et vitres, détergents contenant des phosphates, certains produits nettoyants à base d'ammoniaque), batteries d'auto, cyanure (poison à rats), huiles usées, médicaments, oxydants (poudres à récurer, chlore pour piscines, peroxyde d'hydrogène), peintures, teintures et vernis, pesticides, piles, bonbonnes de propane, solides et liquides organiques (cire à plancher, varsol, combustibles solides, encre, colle, goudron à toiture, graisse à moteur, poli à meubles, résine liquide), solvants (dissolvant de vernis à ongles, antigel, décapant, diluant à peinture, essence, lave-glace, carburant de lampes à l'huile, combustible à fondue, térébenthine).

Notes importantes :

- Le mercure doit se trouver dans un contenant hermétique et scellé, et être recouvert d'eau pour éviter qu'il s'évapore.
- Les articles qui suivent peuvent aussi être apportés dans des endroits particuliers : les huiles usées (dans les magasins Canadian Tire), les médicaments périmés (dans les pharmacies), les seringues (dans un CLSC, dans un contenant en plastique muni d'un couvercle).

Récupération de matériel informatique

Une première cette année à Anjou : la récupération gratuite de matériel électronique et informatique grâce à une entreprise privée de recyclage.

La compagnie montréalaise Kadisal aide les citoyens à se débarrasser de leurs matières résiduelles en les récupérant, en les recyclant et en les valorisant. Kadisal récupère toutes sortes de matières, telles que le matériel informatique, le métal, les rebuts encombrants et les déchets secs. Il suffit d'appeler l'entreprise et elle vient rapidement chercher vos rebuts à domicile, de façon fiable et écologique, grâce à ses camionnettes Eco-Express. Pour communiquer avec Kadisal, composez le 514.737.3807.

Le dépotoir au rebut!

Le site de dépôt de matériaux secs de la rue Bombardier sera fermé à compter du 24 juin. Après cette date, vous êtes invités à vous rendre à l'Éco-centre Rivière-des-Prairies, au 11 400, rue Léopold-Christin (à l'arrière du 9255, boul. Henri-Bourassa) pour vous débarrasser de vos matériaux secs, matériaux d'excavation, résidus verts, déchets et autres.

Une preuve de résidence est exigée à l'entrée de l'Éco-centre, et les citoyens peuvent utiliser ce service 12 fois par année. Il n'y a pas de frais pour les citoyens, mais il y en a pour les entrepreneurs.

Horaire d'été

Du mardi au vendredi, de 9 h à 18 h. Samedi et dimanche, de 9 h à 17 h. Fermé le lundi.

Horaire d'hiver (du 15 octobre au 14 mars)

Mardi et mercredi, de 9 h à 16 h. Jeudi et vendredi, de 9 h à 18 h. Samedi, de 9 h à 17 h. Fermé le dimanche et le lundi.

Téléphone de l'Éco-centre :
514.868.4277.

La politique de la famille, c'est l'affaire de votre famille!



Premier arrondissement de Montréal à le faire, Anjou se donnait officiellement, le 4 octobre dernier, sous l'impulsion éclairée de M^{me} Andrée Héneault, une véritable politique de la famille.

Le but? Assurer une meilleure qualité de vie à toutes les familles angevines. En vertu de cette nouvelle politique, la famille est définie comme la cellule de base de la socialisation et du développement socioaffectif des enfants. Dorénavant, toutes les actions, stratégies et politiques de l'arrondissement sont évaluées en fonction de l'impact qu'elles pourraient avoir sur nos familles.

L'administration accorde une extrême importance à cette politique qui devra cautionner toutes ses décisions dans l'avenir. C'est pourquoi nous avons besoin de connaître votre point de vue sur les activités sociales et culturelles que l'arrondissement met à votre disposition.

En participant au sondage encarté dans ce bulletin, vous nous permettrez de recueillir des renseignements précieux sur votre famille, vos goûts, vos perceptions et vos attentes en matière de loisirs et de culture. Ces données nous aideront à mettre en œuvre une politique de la famille plus cohérente, plus efficace, qui tiendra compte des vrais besoins de nos familles.

Nous vous demandons donc de prendre quelques instants pour répondre à notre sondage et de nous faire parvenir vos réponses le plus tôt possible.

L'arrondissement d'Anjou compte sur vous. Votre famille compte sur vous. Il y va de notre avenir à tous.

Le virus du Nil, un réel danger

Les virus ne s'attaquent pas qu'aux ordinateurs!



Les moustiques contractent le virus du Nil occidental en se nourrissant du sang d'un oiseau infecté. Ils le transmettent ensuite aux animaux et aux humains lorsqu'ils les piquent. Ce virus ne doit pas être pris à la légère, car plusieurs personnes infectées en sont décédées ces dernières années.

L'action gouvernementale

Les activités de traitement préventif, de surveillance et de protection contre le virus du Nil occidental se poursuivent cet été. Cette opération a connu beaucoup de succès en 2005 grâce à la collaboration de dizaines de milliers de Québécois qui ont signalé des oiseaux morts et qui se sont informés des mesures de protection à adopter.

Cette année encore, des stations de capture de moustiques ont été installées dans quatre endroits, à Montréal même et autour de l'île. Des larvicides sont également répandus à Montréal, à Laval et en Montérégie pour tuer les larves de maringouins avant qu'elles ne deviennent adultes, contribuant ainsi à réduire les risques d'infection. Des produits sans danger pour la santé humaine sont utilisés dans les puisards et dans les gîtes naturels ou semi-naturels des moustiques.

Cela dit, que pouvons-nous faire, en tant que simples citoyens, pour participer au combat contre le virus du Nil et réduire les risques potentiels d'infection?

- Éliminer l'eau stagnante
- Se protéger personnellement
- Signaler les oiseaux morts

Éliminez l'eau stagnante

Pour faire obstacle à la reproduction des maringouins et contrer ainsi la transmission du virus, nettoyez votre environnement immédiat en enlevant l'eau qui s'accumule



et en asséchant les endroits ou les objets où l'on trouve de l'eau stagnante, tels que les abreuvoirs d'oiseaux, les jouets d'enfants, les piscines désaffectées, les pataugeoires, les seaux, les réservoirs d'eau de pluie, les soucoupes des pots à fleurs, les vieux pneus, les barils, les gouttières.

Si vous avez un étang décoratif, vous pouvez également y introduire des poissons, car ceux-ci raffolent des larves de maringouins.

Protégez votre personne

- Enduisez-vous de chasse-moustiques à base de DEET ou d'eucalyptus citron
- Portez des vêtements longs et clairs lorsque les maringouins sont nombreux
- Installez des moustiquaires aux fenêtres de votre maison ou de votre tente, ou remplacez vos moustiquaires percées
- Redoublez de vigilance au lever et au coucher du soleil, périodes de la journée où les maringouins sont les plus actifs

Signalez les oiseaux morts

Il est reconnu que les oiseaux les plus susceptibles d'être infectés par le virus du Nil occidental sont les corneilles, les corbeaux et les geais bleus. La présence de carcasses de ces oiseaux est l'un des premiers signes indiquant qu'une région est touchée. Il importe donc de signaler ces oiseaux morts en appelant Communication-Québec, au **1 800 363.1363**. Heures d'appel : du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 19 h, les samedis et dimanches, de 10 h à 15 h (sauf le 24 juin et le 1^{er} juillet).

Pour en savoir plus, visitez le <www.virusdunil.info>.

Concours Maisons fleuries 2006

Le comité d'embellissement de l'arrondissement d'Anjou vous lance une belle invitation : participer au concours Maisons fleuries 2006. Vous n'avez pas besoin de vous inscrire, vous n'avez qu'à y aller de vos plus beaux élans artistiques!

Déroulement du concours

Le comité, composé d'un représentant de la Direction des Travaux publics ainsi que de huit bénévoles désignés par le conseil d'arrondissement, sillonnera les rues d'Anjou du 24 au 31 juillet pour y recenser les plus beaux parterres et balcons fleuris. Du 1^{er} au 7 août, on ira prendre des photos des aménagements retenus par le comité. Les gagnants seront honorés lors d'une soirée officielle de remise des plaques.

RÈGLEMENT DU CONCOURS

Catégories

- Maisons unifamiliales, duplex et maisons de ville
- Balcons
- Copropriétés
- Commerces
- Industries

Critères de sélection

- Choix des végétaux
- Propreté de la propriété
- Aménagement paysager
- Beauté des végétaux et de la pelouse

Sélection des gagnants

Le comité choisira un maximum de deux gagnants par catégorie et par quartier. Les personnes qui ont gagné pendant deux années consécutives ou deux fois en quatre ans ne seront pas retenues deux années de suite. Tous les participants ont une chance égale de gagner. Les membres du comité font leur choix parmi les plus beaux aménagements en fonction des critères de sélection.



Mieux vaut prévenir que guérir!

Les vers blancs, larves de diverses espèces de hannetons et scarabées, endommagent de plus en plus les pelouses du sud-ouest de la province. Et comme l'éradication de ces larves est pratiquement une mission impossible, y compris au moyen d'un traitement chimique, on doit tout mettre en œuvre pour prévenir l'infestation.

De précieux conseils

Le meilleur moyen de protéger sa pelouse, c'est de s'assurer qu'elle est dense et vigoureuse. Ainsi, le hanneton aura plus de difficulté à y déposer ses larves que sur une surface où le gazon est coupé très court. Pour y parvenir :

- aérez la pelouse adéquatement;
- fertilisez avec des engrais naturels à 100 %;
- semez abondamment là où la pelouse est dégarnie;
- améliorez la qualité du sol avec du compost;
- tondez la pelouse à une hauteur de 8 centimètres (3 pouces).

D'autres façons de prévenir

- On vous recommande également d'éteindre les lumières extérieures durant la nuit autour de la maison. En effet, la lumière attire les hannetons qui, la nuit tombée, volent en cherchant un endroit où pondre leurs larves.

- Vous pouvez également installer un bassin d'eau savonneuse, sous un drap blanc éclairé par une lumière, afin de piéger les hannetons.
- N'hésitez pas à attirer les merles, les étourneaux et les autres oiseaux insectivores qui se nourrissent des vers blancs.
- Dans la mesure du possible, ne chassez pas les prédateurs naturels des vers blancs, telle la fourmi, qui se nourrit des œufs des vers blancs.
- Vous contribuerez également à éloigner les vers blancs en semant un mélange de trèfle blanc nain, de fétuque rouge traçante et de ray-grass.

Les nématodes, naturellement!

Les nématodes, de petits vers microscopiques, constituent un excellent moyen de contrôler la quantité de vers blancs. En combinaison avec des bactéries, ils pénètrent les larves et les détruisent rapidement. Notez qu'un seul traitement est suffisant, mais qu'il doit être effectué en maintenant le sol humide pendant 15 jours. En vente dans la plupart des pépinières, ce dernier doit être administré au mois d'août. Il permet de détruire 50 % à 70 % des vers blancs et, par le fait même, de réduire les dommages à un niveau acceptable.

Vous aussi, vous pouvez aider!



Au Québec, 10 % des gens sont affectés chaque année par le pollen de l'herbe à poux. Les coûts économiques annuels liés à cet énorme problème sont estimés à près de 50 millions de dollars.

Anjou s'attaque au problème

Malgré la résistance acharnée de l'ennemi, votre arrondissement fait le maximum pour tenter d'éradiquer ce véritable fléau qu'est l'herbe à poux. Ainsi, pour une onzième année consécutive, les étudiants que nous avons embauchés ne ménageront pas leurs efforts pour dépister les endroits où fleurit cette plante et pour rencontrer les propriétaires de terrains infestés afin de les informer et de les sensibiliser au problème. Toutes les rues d'Anjou seront parcourues par les étudiants afin de permettre la destruction des plants honnis.

Comment reconnaître l'ennemi?

Il existe trois espèces d'herbe à poux : la petite, la grande et la vivace. La petite est la plus fréquente. Elle s'installe le long des trottoirs, dans les ruelles et autour des arbres bordant une rue. Ses caractéristiques sont les suivantes :

- feuilles d'un vert uniforme des deux côtés, très découpées, opposées à la base et alternes à l'extrémité supérieure;
- tige couverte de poils;
- fleurs mâles verdâtres, regroupées en épi au sommet de la plante et pouvant mesurer jusqu'à 15 cm;
- hauteur à maturité généralement de 10 cm à 100 cm (4 po à 40 po).

Chacun peut faire sa part

Tous les citoyens peuvent contribuer à mettre l'ennemi hors d'état de nuire. Pour contrôler l'herbe à poux, la méthode la plus simple, la moins coûteuse et qui n'entraîne aucun risque est l'arrachage manuel des plantes. Les graines d'herbe à poux germent habituellement à la mi-mai, mais la plante n'atteint sa

maturité (sa floraison) qu'entre la fin juillet et la mi-août. C'est à ce moment-là, avant que les fleurs mâles s'épanouissent et relâchent leur pollen, qu'il faut agir. Si on arrache les plantes avant leur floraison, non seulement ne produiront-elles pas des millions de grains de pollen, mais elles ne se reproduiront pas et n'envahiront pas les terrains.

Conseils pour alléger les symptômes

Ces quelques conseils vous aideront à alléger les symptômes de l'allergie à l'herbe à poux :

- éliminez le mal à la racine : détruisez le plus de plantes possible lorsque vous en trouvez, et ne craignez rien, la plante n'est pas allergène au toucher;
- favorisez les activités extérieures en fin de journée, alors que la concentration de pollen d'herbe à poux est moins élevée;
- sortez après la pluie alors que les grains de pollen sont collés au sol;
- à la maison, utilisez un climatiseur ou un filtre à air.

La Table québécoise sur l'herbe à poux

Il existe un organisme voué entièrement à l'éradication de l'ennemi numéro un de nos étés. C'est la Table québécoise sur l'herbe à poux (TQHP). La Table poursuit des campagnes de sensibilisation, et offre sur son site Internet, le < www.tqhp.qc.ca >, toute une gamme de renseignements destinés aussi bien à la population qu'aux professionnels.

L'eau, une ressource à préserver



L'eau potable est une ressource précieuse et coûteuse à produire, qu'il faut utiliser raisonnablement. L'arrondissement d'Anjou vous invite une fois de plus cet été à mettre en pratique des mesures d'économie d'eau et à respecter la réglementation en vigueur.

Un jardin peut très bien fleurir et avoir fière allure avec un arrosage contrôlé. Voici quelques conseils pour réussir son jardin en consommant l'eau raisonnablement.

- Si vous arrosez trop la pelouse ou vos plantes, elles s'abstiendront d'enfoncer leurs racines dans le sol et dépendront des arrosages. Arroser moins souvent, au contraire, renforcera plantes et pelouse.
- Utilisez le système d'arrosage goutte à goutte.
- Étendez un paillis de matières végétales (écorces, copeaux de bois, feuilles, paille, etc.). Vous réduirez ainsi de 73 % les pertes d'eau liées à l'évaporation et profiterez d'un apport de compost naturel.
- Arrosez très tôt le matin (avant 8 h, conformément au règlement de l'arrondissement), soit avant que la rosée ne se soit évaporée.

Extrait du règlement 1031 concernant l'arrosage dans l'arrondissement d'Anjou (article 8)

Il est défendu :

- de se servir de tuyaux d'arrosage à l'extérieur entre 8 h et 18 h;
- d'arroser lorsqu'il pleut;
- d'arroser plus d'une heure à la fois en tout temps;
- d'arroser de telle manière que l'eau tombe ou ruisselle dans la rue;
- d'utiliser plus d'un tuyau d'arrosage par bâtiment et d'y raccorder plus d'une lance, cette dernière ne devant en aucun cas avoir une ouverture de plus d'un quart de pouce (1/4 po).

Pour en savoir plus, consultez le site de RÉSEAU Environnement : < www.reseau-environnement.com >. RÉSEAU Environnement est un organisme sans but lucratif qui privilégie la sensibilisation de la population à la cause de l'économie de l'eau potable.

Les jeunes d'Anjou s'illustrent aux Jeux de Montréal

Lors de la 29^e édition des Jeux de Montréal, le printemps dernier, les athlètes d'Anjou se sont illustrés en remportant un grand nombre de médailles dans plusieurs des disciplines au programme.

Judo

Combat : cinq médailles d'or, deux d'argent et quatre de bronze

Médailles d'or

Élana Guglieno, Antoine Lachance, Jérémie Letellier, Amando Noguera et André Noguera

Médailles d'argent

Walid Medame et William Sutton

Médailles de bronze

Gabrielle Écuyer, Guillaume Fauteux, Madeleine Therrien et Caroline Benoît

Technique : deux médailles d'or, une d'argent et deux de bronze

Médailles d'or

Louis Fortin et Samuel Hassan-Fréchette, Christophe Boisclair et Dapine Kledim

Médailles d'argent

Mario Depani et Maya Guédouar

Médailles de bronze

Miguel Serpa et Julien Rioux, Mathieu Joël Thériault-Vergas et Samuel Maullé

Patinage artistique

Quatre médailles d'or, trois d'argent et deux de bronze

Médailles d'or

Émilie Hamel, Rebecca Leroux, Marie-Jeanne Parent et Virginie Sirois

Médailles d'argent

Julien Doisneau-Gilrou, Joanie Duchesnes et Néomie St-Germain

Médailles de bronze

Fedorah Asma et Sophie Laurence Langfad

Soccer

Garçons : deux belles victoires

Équipe composée de Guillaume Bachand-Martinez, Robert Birsan, Wilency Charles, Carl Scolle Saint-Hubert, Élias Oumallani, Alexandre Gabriel Lamarche, Mathieu Touchette, Tam Huynh Minh, Philippe Gauthier, Amine Bouras, Christian Célestin, Dalin Saheb, Philippe Thai, Benoit Trudeau et Gabriel Gallant

Deux nouvelles disciplines étaient en démonstration au cours des Jeux : la gymnastique rythmique et le kinball. Anjou s'y est également illustré!

Gymnastique rythmique

Amy Sunai, Hoggiozah Poullaud, Emily Mascolo, Kiara Gurciollo, Bianca Mottnam, Vanessa Manganiello, Veronica Miolini, Juliette Renaume, Alexandra Saint-Appel, Kimberly Mouks-Beaubuin, Natacha Miodini, Juliana Sanzou et Lauren Renaume

Kinball

Catherine Michaud, Jean-Pierre Joseph Sergino, Megan Trudel, Timothé Kirpitchmikov, Marie-Anne Côté-Gagné, Dave Pinette, Maxime Lachance et Sarah Gaudreau

Hockey

Médailles d'or dans sa division

Équipe composée de Frederik Bédard, Jason Boisvert, Maxime Boucher-Cyr, Jean-Christian Calce, Simon-Olivier Corbeil, Mathieu Deschesnes, Alexandre Desrochers-Jutras, Rallas Lang-Yong, Gabriel Lepage, Angelo Marino, Charles Méthot, Anais Oulbenazzove, Mathieu Raymond, Jérémy St-Onge, Brandon Tardy et Jérémie Maillé

Tennis de table

Une belle performance de Dongbo Su

Badminton

Marie-Hélène Brunet, Mario Busto-Banville, Marc Samuel Girard et Catherine Mandaville

Natation

Bravo à toute l'équipe! Soulignons la belle performance individuelle de chacun des membres!

Mariane Courtemanche, Élodie Croteau, Wassim El Bos, Fatima Ferhane, Laurianne Ferland, Camille Gauthier, Roxane Hamelin-Gagnon, Mayumi Ide-Bergeron, Ariane Martin, Anya Messaoud-Nacer, Massil Messaoud-Nacer, Isabelle Michaud, Adiene Ouabri Abel, Nawel Oubouzar, Chloé Pitt, Marie-Ève Raynault, Denisa Crina Saloudean, Alice Vallée-Bastien, Mark Zembowicz et Veronica Zembowicz

Bravo à tous les participants et participantes qui ont fait honneur à Anjou!



Club de lecture estival TD

La bibliothèque Jean-Corbeil et sa succursale sont heureuses d'annoncer aux jeunes de 3 à 12 ans le retour du Club de lecture estival, parrainé par la Banque TD. Le 19 juin, le Club reprend officiellement du service sous le thème *Héros recherché*.

Pour s'inscrire, il suffit de se présenter au comptoir de prêts de la bibliothèque Jean-Corbeil ou de la succursale du Haut-Anjou. Au moment de son inscription, chaque membre du Club recevra des surprises. De plus, de nombreuses activités sont prévues tout l'été!

Mardi 20 juin

Théâtre de marionnettes de la compagnie La Simagrée : *Le lapin qui voulait être roi*. À la salle d'animation de la bibliothèque Jean-Corbeil, à 18 h 30. Pour les 3 à 10 ans.

Entrée libre

Nombre de places limité

Mercredi 12 juillet

Conte animé avec bricolage : *Il était une fois... un héros*. À la bibliothèque Jean-Corbeil, à 18 h 30.

Nombre de places limité

Inscription obligatoire

- Jeux-questionnaires thématiques
Bibliothèque Jean-Corbeil
Date à confirmer

- Tirages de prix hebdomadaires

- Grande fête de clôture à la fin de l'été.
De nombreux prix à gagner!
À la bibliothèque Jean-Corbeil
Date à confirmer

Pour tout renseignement : 514.493.8260

Avec plus d'heures d'ouverture

La succursale est plus accueillante que jamais

L'horaire d'été de la bibliothèque Jean-Corbeil et de sa succursale a débuté le lundi 5 juin. Et avec lui vient une bonne nouvelle! En effet, la succursale du Haut-Anjou sera ouverte quatre heures de plus par semaine que l'an dernier.

Bibliothèque Jean-Corbeil :

du lundi au jeudi, de 10 h à 21 h,
et le vendredi, de 10 h à 18 h.

Succursale du Haut-Anjou :

du lundi au jeudi, de 10 h à 20 h,
et le vendredi, de 11 h à 18 h.

Pour tout renseignement : 514.493.8260

La bibliothèque Jean-Corbeil est sise au 7500, avenue Goncourt. La succursale du Haut-Anjou se trouve au 7070, rue Jarry Est.

Bonne fête!

Le conseil d'arrondissement d'Anjou, le maire Luis Miranda en tête, tient à vous offrir ses meilleurs vœux à l'occasion de notre Fête nationale du Québec et de la fête du Canada.

Nous souhaitons que ces fêtes soient pour vous une occasion de célébrer en famille, entre amis ou avec les gens de votre quartier, dans la joie, la bonne humeur et la dignité. Ne manquez pas cette chance de tisser de nouveaux liens avec les autres membres de notre belle communauté.



M^{me} Andrée Hénault
Conseillère de ville pour
l'arrondissement d'Anjou



M. Gilles Beaudry
Conseiller d'arrondissement
District Ouest



M. Luis Miranda
Maire d'arrondissement et
conseiller de ville



M^{me} Michelle Zammit
Conseillère d'arrondissement
District Centre



M. Rémy Tondreau
Conseiller d'arrondissement
District Est

Des « dos d'âne » bientôt dans nos rues

Anjou a la bosse de la sécurité!

Pour répondre à des demandes formulées par la population et accroître la sécurité routière, l'arrondissement d'Anjou installera des bosses de ralentissement, communément appelées « dos d'âne », dans les semaines à venir.

Elles seront installées en permanence aux endroits suivants :

- boulevard du Haut-Anjou, entre les avenues Champchevrier et de Belfroy, face au 8330, boulevard du Haut-Anjou (dans les deux directions);
- boulevard des Roseraies, entre les rues Saint-Zotique et Beaubien, face au 6950, boulevard des Roseraies;
- avenue de la Mayenne, entre la place des Pignerolles et l'avenue de la Malicorne, face au 6197, avenue de la Mayenne;
- boulevard Yves-Prévost, entre la place de l'Église et le boulevard Joseph-Renaud, face au 8191, boulevard Yves-Prévost (dans les deux directions);
- boulevard Yves-Prévost, entre l'avenue de la Loire et le boulevard Roi-René, face au 8420, boulevard Yves-Prévost (dans les deux directions);
- boulevard Roi-René, entre l'avenue Georges et le boulevard Châteauneuf, face au 7262, boulevard Roi-René (dans les deux directions).

Une dernière bosse de ralentissement sera mise en place sur l'avenue de la Seine, entre la voie de desserte du boulevard Louis-H.-La Fontaine et l'avenue Bois-de-Coulonge. Cette bosse sera amovible.

Les automobilistes remarqueront la présence de nouveaux panneaux de signalisation indiquant la nécessité de ralentir aux endroits où les bosses seront installées.

Arrondissement d'Anjou

Deux grands projets routiers à Anjou

Deux projets routiers ont été retenus par le Service des infrastructures, transport et environnement de la Ville de Montréal, et ils seront réalisés à Anjou au cours de la belle saison.

- La réfection du côté nord de l'autoroute 40, entre les artères Pauline-Vanier et Ray-Lawson, a été amorcée à l'automne 2005, et se poursuivra cet été. Il s'agit de la phase 1 de la réfection du réseau routier d'Anjou pour 2006.
- La phase 2 concerne le revêtement du boulevard Métropolitain et de ses bretelles. Il sera refait, du boulevard Les Galeries d'Anjou au boulevard Louis-H.-La Fontaine, côté sud, à l'automne 2006.

Les soirées de danse estivales

Et « swigne » la compagnie!

Les traditionnelles soirées de danse en plein air seront de retour cet été à Anjou. Et ce ne sont pas nos danseurs émérites qui vont s'en plaindre!

Les soirées commenceront à 18 h 30 et se termineront à 21 h 30. Venez vous joindre à nous tous les mercredis, du 28 juin au 9 août, dans le stationnement de la mairie d'arrondissement.

Vous serez heureux d'apprendre que monsieur Serge Fréchette assurera l'animation de ces soirées enlevantes, avec sa fougue et sa bonne humeur habituelles. L'entrée est gratuite.

Bienvenue à tous, petits et grands!

Spectacles en plein air

Une excellente programmation estivale

En tournée dans les parcs de la ville, les écoles supérieures d'art de Montréal viendront cet été présenter aux férus d'art deux spectacles de grande qualité, qui s'adressent à un large public.

Le mardi 4 juillet, à 19 h
Parc des Roseraies

Chœur de Métal
Sous la direction de Jean-Michel Malouf

Chœur de Métal est un ensemble de cuivres et de percussions formé de jeunes et talentueux musiciens issus du Conservatoire de musique de Montréal. Chaleureux, conviviaux et dynamiques, ils vous convient à une soirée où se côtoient puissance, délicatesse, précision et lyrisme.

Pour toute la famille
Entrée libre
Annulé en cas de pluie

Le mardi 15 août, à 19 h
Parc-école du Fort-des-Ormeaux

Zone Cirque
• Mise en scène : Gypsy Snider
• Interprètes : les élèves de la formation supérieure

Attention! Zone d'accès limité aux arts du cirque. Public de tous âges seulement! Prendre garde aux chutes d'objets et aux corps volants. Avertissement : Manipulations périlleuses et mouvements électriques. Patrouilles d'officiers circassiens en tout temps. Risque requis. Plaisir recommandé.

Pour toute la famille
Entrée libre
Annulé en cas de pluie

Les deux spectacles sont offerts en collaboration avec l'École nationale de cirque, l'Association des écoles supérieures d'art de Montréal (ADÉSAM) et le Forum jeunesse de l'île de Montréal (FJM).



Bulletin d'information
Regards
sur Anjou



Regards sur Anjou est une publication de l'arrondissement d'Anjou. Ce bulletin d'information est publié et distribué gratuitement, dix fois l'an, dans tous les foyers angevins.

Responsable de la publication: Aline Boulé
Réalisation et conception graphique: Groupe Leclair Créacom inc.
Impression: Imprimerie Quad inc.
Tirage: 21 800 exemplaires
Distribution: Société canadienne des postes (Médiaposte)
Téléphone: 514.493.8000
Site Web: anjou.ville.montreal.qc.ca
Dépôt légal: 2^e trimestre 1980

Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada

Copyright 2005 par l'arrondissement d'Anjou.
La reproduction totale ou partielle de Regards sur Anjou est interdite, sauf sur autorisation expresse de l'arrondissement d'Anjou.

Projections dans les parcs

Cinéma en plein air

Vous êtes conviés cet été à des soirées de cinéma inoubliables, en famille ou entre amis, dans divers parcs de l'arrondissement.

Du 25 juin au 10 août 2006, des films seront présentés gratuitement sur un écran géant, dès le crépuscule, soit vers 21h.

À l'affiche cet été

Venez vous divertir en famille, apportez vos chaises pour plus de confort... et place au cinéma!



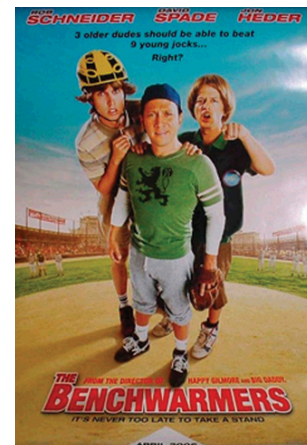
Chez Big Momma 2
(100 minutes)

Du 25 au 29 juin 2006



Moins cher la douzaine 2
(90 minutes)

Du 2 au 6 juillet 2006



Ça chauffe sur le banc
(100 minutes)

Du 9 au 13 juillet 2006



La véritable histoire du petit Chaperon Rouge
(80 minutes)

Du 16 au 20 juillet 2006



Harry Potter et la coupe de feu
(155 minutes)

Du 23 au 27 juillet 2006



Les Boys IV
(121 minutes)

Du 30 juillet au 3 août 2006



L'Ère de Glace 2
(86 minutes)

Du 6 au 10 août 2006

Lieux des projections

Les dimanches
PARC DE TALCY

8151, avenue Tally

Les lundis
PARC DU BOGAGE

6200, avenue du Bogage

Les mardis
PARC DE VERDELLES

8441, place Verdelles

Les jeudis
PARC LUCIE-BRUNEAU

7501, avenue de l'Alsace

Chaque nouvelle projection débute le dimanche. La projection peut être annulée en cas de pluie.